

La Chapelle Gonaguet

Cœur de vie



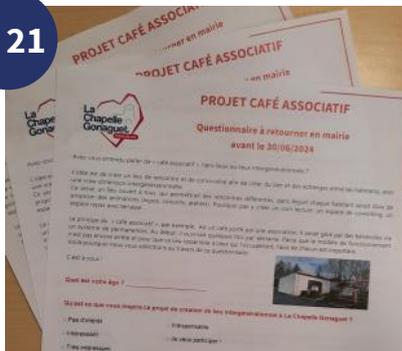
Premier semestre 2024

P. 7



Vos déplacements

P. 21



Votre avis compte

P. 23



Débroussaillage





M. Éric MOSCAVIT
Adjoint des services
techniques et travaux

Mme Laëtitia MARIE
Adjointe de la solidarité
et de l'environnement

M. Franck MOISSAT
Maire

Mme Nadine COURNIAC
Adjointe des associations et
de l'animation

M. Loïc CAILLAUD
Adjoint des écoles

SOMMAIRE

	Actualités municipales	4
	Intercommunalité	7
	Enfance	8
	Environnement	13
	Entreprises	14
	Social – Solidarité	15
	Associations – Loisirs	16
	Travaux	18
	Culture – Art	20
	Infos pratiques	23
	État civil	24
	À vos agendas	24



La mairie est ouverte :

du lundi au samedi de **9h à 12h**,

du lundi au vendredi de **13h30 à 17h30** sur rendez-vous.

Les élus du Conseil Municipal vous reçoivent sur rendez-vous en mairie.

→ Téléphone : **05.53.03.52.80**

→ Mail : **mairie.lachapellegonaguet@wanadoo.fr**

Site Internet : **www.lachapellegonaguet.fr**

Page Facebook (accessible même sans compte Facebook) :

Mairie de La Chapelle Gonaguet

Informations sur votre portable :

Téléchargez l'application **Panneau Pocket**



En images p. 10, 11 & 12

Rétrospective des mois écoulés

Bulletin municipal – Premier semestre 2024

Rédaction et crédits photos : Secrétariat de la mairie de La Chapelle Gonaguet ou personnes nommées.

Directeur de publication : Franck MOISSAT, maire.

Réalisation (articles, photos et mise en page) : Aude ESCALÉ et Mylène CHARENTON, secrétaires de mairie.



ÉDITO

Vous trouvez un **questionnaire** relatif aux **aménagements et prestations** que vous souhaiteriez retrouver dans le **futur lieu d'échanges intergénérationnel** prévu dans l'**ancien hangar des cantonniers**.

Je vous invite à apporter vos **remarques** et **suggestions** mais aussi à vous faire connaître si vous souhaitez **prendre part à la réalisation de ce beau projet**.

Une large partie de notre bulletin est également consacrée à la **vie associative** qui reste riche au sein de notre collectivité et qui contribue au **mieux-vivre ensemble**.

Je remercie à nouveau l'**ensemble des acteurs** du **tissu associatif** de leur **implication** tout au long de l'année.

Enfin, je finirai par un mot concernant notre **agence postale**, à laquelle je sais que vous êtes attachés :

Au gré de la **dématérialisation** et des **changements d'usages**, le **volume des envois de courrier** se **réduit** drastiquement d'année en année, l'augmentation du prix du timbre ne suffisant pas à compenser la perte de chiffre d'affaires.

Pour faire face à cet état de fait, La Poste sera peut-être amenée à faire des choix concernant la définition de son maillage du territoire et donc à **réduire le nombre des agences dans l'avenir**.

C'est la raison pour laquelle je vous invite à témoigner dès aujourd'hui de votre **attachement à ce service public de proximité** en venant effectuer, notamment, vos **petits achats de timbres** et en réalisant vos **envois** depuis notre agence postale.

En effet, c'est en démontrant tout son intérêt, par une **fréquentation régulière et significative**, que nous aurons le plus de chance de **conserver ce service**.

À l'image de nos choix de **consommation au quotidien** de façon plus générale, que ce soit par notre **participation** aux **animations proposées**, tout au long de l'année par les **associations**, ou par l'**utilisation des services** qui sont dispensés sur la commune, nous avons la possibilité d'être les **acteurs de notre quotidien** et de **devenir les instigateurs de notre futur**.

Cela constitue indéniablement la **meilleure assurance que les choix définissant notre qualité de vie, qui seront faits, seront, collectivement, les nôtres**.

Les **agents et les élus**, dont moi-même, sommes à **vos dispositions** pour échanger plus largement sur les sujets qui vous tiendront à cœur.

Bonne lecture,

Le maire, Franck MOISSAT.

Bien cordialement,

Mesdames, Messieurs,

Chères Chapelaises, chers Chapelais,

Durant plusieurs années hors du commun, marquées par une crise sanitaire inouïe, **agents et élus** de la municipalité avaient, **ensemble**, majoritairement consacrés leur énergie à la gestion des différentes vagues et épisodes, à la **continuité des services** ainsi qu'au **maintien du lien social**.

Tout cela nous paraît bien loin, déjà...

L'année écoulée 2023 a été une année de **transition**, durant laquelle nous nous sommes attachés à **continuer d'échanger** avec **vous**, concernant vos **attentes** et les **projets de notre commune**.

Une année d'**échanges**, mais aussi une année consacrée à la **préparation et à la réalisation** de ces mêmes projets, accompagnés de nos différents partenaires et en tenant compte de vos **remarques** et **suggestions**.

C'est ainsi que vous trouverez dans les prochaines pages de ce bulletin des **informations** sur les **aménagements réalisés** sur la commune en 2023 mais aussi sur l'**avancée de nos projets à venir**, concernant notamment la **mobilité** et la **sécurité routière** mais aussi l'**urbanisme** et l'**aménagement** de notre **centre bourg**.

Concernant le **lotissement**, nous continuons de travailler avec la **SPLA Isle-Manoire** et le **cabinet ALTEO** sur le dossier : nous en sommes actuellement à l'étape du **permis d'aménager**.

Pour rappel, au delà d'une simple opération d'urbanisme dans le bourg, ce **projet de lotissement communal** revêt une importance **primordiale** pour l'**avenir de la Chapelle Gonaguet** :

En effet, de nouveaux habitants, ce sont potentiellement des **enfants pour notre école**, des **recettes financières** supplémentaires pour **financer** durablement les **services municipaux**, assurer l'**entretien des bâtiments** et permettre les futurs **investissements**.

C'est assurer l'**attractivité de notre territoire** et la **pérennité des services** auxquels vous êtes attachés pour les prochaines années.

Autour de ce projet, c'est l'**ensemble du centre-bourg** qui sera réellement redessiné.





Un rucher communal

Afin de sensibiliser les habitants à leur environnement, la municipalité a souhaité mettre en place un **rucher communal** dans le cadre du budget participatif. Cette opération est réalisée en collaboration avec l'association « Le Rucher du Périgord ». M. MOISSAT, maire, Mme MARIE, adjointe et Mme CHARENTON, secrétaire de mairie, suivent un cursus d'apprentissage.



Deux ruches ont été achetées par la mairie et mises en place sur un terrain communal que les habitants pourront venir découvrir dans le cadre d'ateliers pédagogiques.

Les enfants de l'école ont déjà été sensibilisés au cours d'ateliers menés par M. FAU, apiculteur chapelais. Cette animation, financée pour partie par la mairie, se poursuit tout ce 1^{er} semestre 2024.



Une formation pratique est suivie au rucher du Périgord

Si vous observez un essaim d'abeilles, accessible en toute sécurité, merci de contacter la mairie (05.53.03.52.80) qui se mettra en lien avec le rucher du Périgord pour faire intervenir si possible un apiculteur. L'objectif étant de recueillir l'essaim gratuitement pour qu'il puisse occuper une ruche.

Lutte contre le frelon asiatique

En complément de la mise en place du rucher communal, la municipalité s'est associée à l'action proposée par le Grand Périgueux pour favoriser les pollinisateurs et agir face à la prolifération du frelon asiatique.

Une **réunion d'information** sur le sujet vous est proposée le mardi 28 mai 2024 à 19h00 au foyer rural.

A l'issue de cette rencontre, un **piège à frelon** (fabriqué en France en plastique recyclé, piège sélectif) et un sachet de graines mellifères sera remis aux participants (dans la limite des stocks disponibles, un par foyer).

Un référent frelon sera désigné pour la commune.

La destruction des nids reste à la charge de chacun.



Des kits anti frelons sont distribués aux chapelais

Vœux 2024

Dimanche 21 janvier 2024, la municipalité accueillait la population au foyer rural pour la traditionnelle **cérémonie des vœux**. L'occasion de revenir sur les actions de l'année 2023 et les perspectives 2024.

Vous pouvez retrouver le discours de M. MOISSAT sur notre site internet ou en le demandant en mairie.



La cérémonie des vœux a réuni plus de 80 personnes

Cette cérémonie fut aussi propice à la remise des deux **médailles du travail** aux agents communaux des services techniques. Bravo à eux.

Francis VALBOUSQUET a obtenu la médaille du travail pour 20 ans d'ancienneté, David RITOIT a obtenu la médaille vermeille pour 30 ans de travail.



Visite du centre de tri des déchets



A l'initiative de la municipalité, les chapelais étaient invités à venir visiter les coulisses du **centre de tri de la Rampinsolle** de Coulounieix Chamiers.

Une quinzaine de chapelais ont répondu présents le 29 janvier 2024 et appris notamment que les déchets recyclables se mettent en vrac dans la borne jaune (sans la poche jaune, réutilisable), que les bouteilles en plastique ne doivent pas être compactées ou encore que les papiers ne doivent pas être découpés ou broyés.... pour faciliter leur recyclage.

Informations à noter

➤ Une autre visite est envisagée avec le SMD3 (Syndicat Mixte de traitement des Déchets de la Dordogne) au **centre d'enfouissement des déchets** de Saint Laurent Sur Manoire. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la mairie.

➤ Du 10 au 14 juin 2024, une **collecte des encombrants** sera organisée par le SMD3 via l'association Arteec. S'inscrire en amont, avant le 31 mai, au 05.53.46.65.46.

➤ Suite au succès de la précédente opération, une **nouvelle commande de composteurs** est proposée cette année. Tarifs : 300L = 30.24€, 600 L = 45.36€. Les bacs pourront ensuite être retirés en mairie. Informations et réservations auprès du service usagers du SMD3 : 09.71.00.84.24.



Zones pour énergies renouvelables



La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables instaure la mise en place de **Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables** (ZAEEnR).

Cette loi confie aux communes la responsabilité de définir ces ZAEEnR après concertation des habitants. Plusieurs zones propices à l'installation de **panneaux solaires en toiture** ont été identifiées sur la commune.

Un registre a été tenu à la disposition du public en mairie du 29 novembre au 8 décembre 2023 pour y faire remonter les propositions des citoyens. Le document agrémenté de ces observations a été validé par le conseil municipal et transmis en préfecture.

Une nouvelle antenne relai

Comme indiqué notamment dans le précédent bulletin municipal, afin d'**améliorer le réseau mobile** entre autre du bourg, il est prévu que la couverture de l'opérateur Orange soit renforcée par la mise en place d'une nouvelle antenne relai.

Des études sont menées depuis novembre 2023 pour une installation en 2024. Nous continuerons de vous tenir informés de l'avancée de ce projet.



Des études avec l'aide d'un drone ont été effectuées



411

:

C'est le nombre de personnes ayant téléchargé sur leurs téléphones portables l'application **panneau Pocket** qui permet la **diffusion des informations municipales importantes**.

Gratuite, anonyme et sans publicité, cette application simple d'utilisation, vient compléter les informations du bulletin municipal, du site Internet, de la page Facebook, des panneaux d'informations.

A retrouver sur votre application de téléchargement ou avec les QR codes ci-dessous :



L'agence postale a besoin de vous

Comme vous le savez, le volume d'envoi des courriers est en baisse constante depuis plusieurs années. Nous bénéficions actuellement d'une agence postale au sein de notre mairie.

Si vous aussi vous êtes attachés à la présence de ce **service de proximité**, n'hésitez pas à le soutenir en réalisant vos achats (timbres, envoi de colis, et autres courriers) auprès de notre agence postale communale les matins des **lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis, de 9h à 11h45**.



Rendez-vous dans votre agence postale communale

Un projet de superette API

La municipalité s'est mise en relation avec le réseau API pour étudier la faisabilité de l'installation sur notre commune d'une **superette en libre service**.

La municipalité étudie le lieu le plus propice à cette installation. Une personne référente de chez API serait en charge de l'approvisionnement des locaux et assurerait également une permanence. A suivre !



UNE NOUVELLE FAÇON DE FAIRE VOS COURSES À LA CAMPAGNE !

Ouvertes tous les jours de l'année, sans files d'attente, les superettes Api vous permettent de faire vos courses en toute liberté, au coeur de votre village.

Expression de l'opposition

La seconde liste n'a pas souhaité s'exprimer.





Le futur lotissement communal

Le projet de lotissement communal avance et le **permis d'aménager est en cours d'instruction**.

Les réunions de travail se sont multipliées ces derniers mois en collaboration avec la Société Publique Locale d'Aménagement Isle Manoire (SPLA) et le cabinet de géomètres Altéo.



Les services de la direction du patrimoine routier du département ont été reçus le 9 octobre par exemple pour étudier l'impact du trafic routier sur la route départementale n°1.

Les travaux nécessaires pour la viabilisation des terrains (voies de desserte, réseaux) pourraient débuter en fin d'année 2024 pour une commercialisation envisagée d'ici fin 2025/2026.



Dons de fleurs par Jardin Fleuri



La municipalité tient à remercier chaleureusement le magasin Jardin Fleuri de Chancelade !

Cette jardinerie traditionnelle a, cette année encore, fait don à la commune de **plants de chrysanthèmes** qui sont venus orner le monument aux morts pour la cérémonie du 11 novembre, puis ont été plantés au sein des parterres communaux.

Les fleurs invendues, récupérées par M. Alain BUISSON, conseiller municipal, ont pu être valorisées.

Une jeune stagiaire dans nos locaux

Durant six semaines fin 2023, Zoé MEYNIER étudiante à la MFR de Thiviers, est venue effectuer un **stage au sein des services municipaux**. L'occasion de découvrir le fonctionnement d'une commune, de réaliser certaines missions en lien avec les enfants, de rencontrer les élus et les agents.



Merci à Zoé pour sa bonne humeur et son investissement.

Ils en ont parlé !

Le vendredi 15 septembre 2023 et le 1er mai 2024, M. Franck MOISSAT, maire, a eu le plaisir d'être invité des locaux de **France Bleu Périgord** lors de la chronique « Bonjour M. le maire ».

L'occasion d'**évoquer les évènements** sur notre commune, d'expliquer la reconnaissance en état de catastrophe naturelle pour la sécheresse de l'été 2022, de fêter un joyeux anniversaire à notre 1ère centenaire, d'expliquer les projets passés et à venir et de mettre en valeur notre territoire communal.



En bref

➔ Afin d'apporter un soutien au refuge animalier de la SPA de Marsac touché par l'épidémie de la maladie de Carré durant de nombreuses semaines en 2023, le conseil municipal a alloué une **subvention exceptionnelle** de 100€ à la SPA en complément des 1 000 € alloués chaque année.



➔ La mairie est régulièrement contactée pour des problématiques d'**animaux errants**. Au-delà du danger qu'il représentent pour les randonneurs, les automobilistes... les propriétaires sont passibles d'une amende et les animaux confiés en fourrière. L'identification de vos animaux est obligatoire.



➔ Les prochaines **élections européennes** se dérouleront le dimanche 9 juin 2024. Pour pouvoir voter, vous devrez justifier de votre identité. Retrouvez la liste des pièces d'identités admises sur le site www.service-public.fr



Des difficultés à nous lire ?



Le bulletin municipal en gros caractères vous est destiné. Il est plus facile à lire pour les personnes atteintes de déficience visuelle.

Contactez la mairie pour vous en procurer un.

Vos déplacements dans l'agglomération



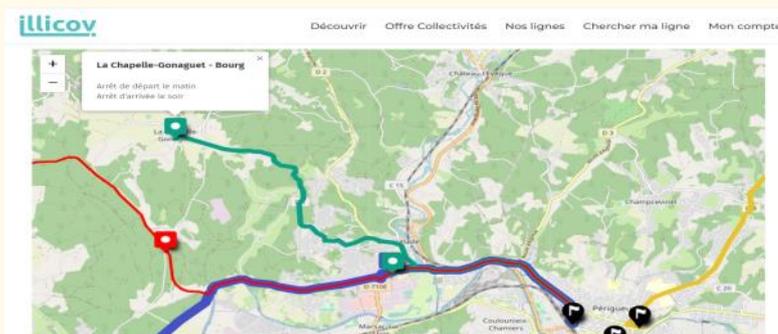
Le Grand Périgueux a lancé une expérimentation d'une **ligne de covoiturage** régulière **Illicov** depuis La Chapelle Gonaguet en direction de Périgueux. Dans un contexte de flambée des prix, beaucoup pourront ainsi faire des économies.

Les **conducteurs** sont indemnisés de **1,30€ pour chaque passager transporté** quelle que soit la ligne empruntée. Ils peuvent également augmenter facilement leur cagnotte grâce à un système de bonus, même s'ils roulent sans passager. Elle leur est versée chaque mois, par virement directement sur leur compte.

Les **passagers** : leurs **trajets sont offerts** pendant 3 semaines à partir de la date d'inscription, puis chaque trajet coûtera 1,30€, soit le même prix qu'un trajet sur le réseau Péribus. Et pour covoiturer en toute tranquillité, des trajets sont garantis à certains horaires. Si les conducteurs font défaut, une solution de secours est mise en place (taxi ou VTC par exemple).

Un **parking de covoiturage** a été installé place de la mairie pour faciliter cette action en décembre 2023. Les chapelais ont ainsi largement la place de stationner sur cet espace dédié.

Plus d'infos : <https://illicov.fr/ligne/grand-perigueux>



De plus, la **navette ferroviaire** est un train TER qui fait des allers-retours entre Mussidan et Niversac (ligne 32) toutes les 30 minutes en heures de pointe aux principaux arrêts.

Un **bus au départ de La Chapelle Gonaguet** (ligne R14, départs à 6h46 et 7h23) amène les voyageurs à la gare de Razac où il suffit de prendre le TER pour rejoindre Périgueux en 12 minutes ! Le soir, idem, deux bus vous ramènent à La Chapelle Gonaguet depuis la gare de Razac.

De plus, à partir de deux allers-retours par semaine sur le même trajet, un abonnement vous permet de **voyager à prix réduit** et peut être pris en charge à 50% par les employeurs.



Le TER de Razac à Périgueux

Enfin, le **transport à la demande** - Telobus (ligne T13) - peut vous amener les mercredis et samedis à 9h15 de La Chapelle Gonaguet vers la place Bugeaud de Périgueux et vous ramener en fin de matinée. *Informations et réservations au 05.53.53.30.37.*

Atlas de la biodiversité



La **création d'un atlas de la biodiversité** sur les 43 communes du Grand Périgueux a démarré. Ce travail va durer 2 ans, impliquer des naturalistes mais également le grand public (avec des interventions et des malles pédagogiques dans les écoles, des animations...).

Les **objectifs sont multiples** : acquérir de la connaissance naturaliste pour assurer la préservation de la biodiversité, sensibiliser et mobiliser citoyens et acteurs locaux, identifier et hiérarchiser les enjeux de biodiversité, élaborer un plan d'actions post-atlas de la biodiversité.

L'entreprise Vya Natura - spécialisée dans les études et expertises Naturalistes - est venue procéder aux premières investigations naturalistes pour les mammifères non volants, et a posé des pièges photographiques du 16 au 30 novembre 2023 mais aussi du 8 au 22 février 2024 sur notre commune. Le 15 avril, M. CHICHE, naturaliste est également venu recueillir des pelotes de chouette effraie au Prieuré de Merlande.

Plus d'informations sur le site du Grand Périgueux, la page Facebook dédiée (dépôt possible de photos d'animaux et plantes issues de vos observations) et sur l'outil participatif Aux Actes.

Grand Périgueux 2040

Le 16 novembre, M. MOISSAT, maire, participait à la **restitution de l'étude « Grand Périgueux 2040 »** au siège du Grand Périgueux. L'occasion de faire le bilan des avis recueillis sur le sujet tant auprès des institutionnels, que du comité de développement (groupe composé d'habitants de chaque commune), d'entrepreneurs...



L'avenir du GP se dessine à l'horizon 2040



ENFANCE

L'école en chiffres

305 605 €

C'est le **montant des dépenses liées au groupe scolaire** en 2022. Ramené à l'échelle du budget de fonctionnement (557 935€), cela représente **54.77% du budget total** communal

7385 €

C'est le **budget annuel** alloué par la municipalité à l'équipe enseignante pour l'achat des **fournitures** scolaires et les **déplacements** des enfants.

Cette somme, répartie équitablement à la demande des enseignants  entre l'achat de matériel (3 900 €) et le transport (1 745 € pour les déplacements au gymnase de Mensignac et 1 740 € pour les autres trajets) correspond à 82€ par enfant (base de calcul 90 enfants, somme maintenue en 2023 malgré la baisse des effectifs à 84 enfants soit près de **88€ par enfant**).

1979.76 €

C'est le budget 2023 alloué aux **associations liées au groupe scolaire** (coopérative scolaire, copains du pré vert, Francas) pour aider à la réalisation de projets avec l'école.

6 agents

C'est le nombre d'**agents travaillant directement pour les services périscolaires** de l'école. Mobilisés en garderie et en cantine ou auprès des enseignants de maternelle pour deux d'entre eux, ces agents sont rémunérés par la mairie.

4 élus

C'est le nombre d'**élus spécialement titulaires de fonctions** en lien avec l'école :

- ➔ Loïc CAILLAUD, adjoint aux affaires scolaires,
- ➔ Laëtitia MARIE, adjointe à la cantine,
- ➔ Jessica SEUVE et Aude PULO en charge du projet du Conseil Municipal d'Enfants (CME).
- ➔ Aude PULO, conseillère municipale qui assiste aux conseils d'école et aux CME.

La commune engagée pour les familles

Afin d'aider les familles chapelaises impactées par l'inflation, la municipalité poursuit son action avec une **tarification sociale forte**. Pour **70% des enfants de l'école**, le repas est ainsi facturé **80 centimes ou 1€ maximum**.

En parallèle, la municipalité poursuit son action pour que les enfants mangent chaque jour d'école un **repas équilibré et sain** avec des produits tendant vers le 100% fait maison, bio et local. En 2023, le **pourcentage de produits bio a atteint 89% sur l'année**, alors que la loi impose uniquement 20%.



Les enfants dégustent des repas faits maison, locaux et bio

Les **menus** élaborés par le cuisinier et validés par Mme Laëtitia MARIE, adjointe au Maire déléguée à la cantine et titulaire d'un diplôme de diététicienne, sont consultables devant la cantine ou sur notre page Facebook, accessible sans compte Facebook, ou sur simple demande.

Une hygiène de haut niveau

C'est le résultat du **contrôle officiel** réalisé en novembre 2023 par le service sécurité sanitaire des aliments de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP).

Ces contrôles opérés sur le plan national permettent de connaître le niveau d'hygiène des établissements de restauration, des métiers de bouche et des supermarchés/hypermarchés...



Le plus haut niveau maintenu

L'**étiquette officielle**, mentionnant le **plus haut niveau d'hygiène respecté**, reçue en mairie, a pu être réapposée, comme l'an passé, sur la porte de la cantine par Mme Laëtitia MARIE, adjointe déléguée à la cantine, et M. William TARNAUD, cuisinier.

Vous pouvez consulter les résultats des établissements contrôlés sur le site Internet "alim'confiance" www.alim-confiance.gouv.fr

Les lieux sportifs ouverts à l'école

Cet hiver, le **foyer rural** a été gratuitement mis à la disposition de l'école pour effectuer les **30 minutes de sport** du programme scolaire.

Ce lieu, tout comme le **stade**, est ouvert aux enfants et sert par temps humide et froid. Le reste du temps, le pré de **plus de 3 000 m²** situé à l'arrière de l'école est un formidable terrain de jeux.

Une convention avec la mairie de Mensignac (moyennant un versement de 5660€ environ chaque année par notre mairie) permet également un accès des élèves au **gymnase de Mensignac**, auquel s'ajoute un budget transport de 1745€ pris en charge par la mairie.



Plus de 3000m² pour courir dehors



Tracés sportifs dans la cour

A l'occasion des vacances de printemps, nos agents des services techniques ont réalisé des **décorations sportives** dans la cour de l'école et sur les murs du groupe scolaire.



Des tracés ludiques effectués par les services techniques

L'objectif : créer des espaces de jeux collectifs et individuels ludiques aux couleurs des jeux olympiques.

Les décors, choisis par les enseignants, ont fait le bonheur des enfants. L'opération a pour partie été financée par la communauté d'agglomération du Grand Périgueux dans le cadre de l'opération « **l'agglomération joue les jeux !** ».



Des tracés aux couleurs des jeux olympiques

Les services périscolaires en images

Chaque matin, midi et soir d'école, les agents de la garderie et de la cantine accueillent les enfants du groupe scolaire. Ces derniers sont accompagnés dans la **réalisation d'œuvres thématiques** ou conviés à participer à des **animations**. Un grand merci à nos agents encadrants .



Décoration d'Halloween en garderie du soir



Atelier décors de Noël : coloriages géants... et décoration de la garderie



Concours de couronnes des rois



Décoration de la garderie pour Pâques



Création de masques pour le Pétassou de l'asso des copains du pré vert à carnaval

De nouveaux élus au CME

Pour la **troisième année consécutive**, huit enfants du CE1 au CM2 scolarisés à La Chapelle Gonaguet représentent les enfants de la commune.



Réunion du CME

Charlotte, Louise, Antoine, Léa, Théo, Clément, Stany et Adèle ont été élus par leurs camarades d'école le 19 octobre 2023 au sein du **Conseil Municipal d'Enfants (CME)** pour le mandat 2023-2024. Ils ont reçu leurs écharpes officielles lundi 6 novembre 2023 devant leurs parents et les élus du conseil municipal d'adultes.

Avec l'aide des **Francais de la Dordogne** mais aussi d'Aude PULO et Jessica SEUVE, conseillères municipales en charge de ce projet, les enfants ont déjà commencé à émettre leurs idées à l'occasion de leurs réunions qui se tiennent toutes les trois semaines.

Cette prestation est financée par la mairie à hauteur de **1100€ en 2024** pour développer l'esprit civique des enfants.



Les 8 nouveaux enfants du CME 2023/2024 ont reçu leurs écharpes de la municipalité

Les enfants se réunissent ainsi chaque mois dans la salle graphique au-dessus de la bibliothèque. Le compte rendu de leurs idées et actions est diffusé après chaque séance sur notre page Facebook (*accessible même sans compte Facebook*).



Octobre 2023 :

08/10 : Randonnée d'Agonapied pour octobre rose

19/10 : Élections du Conseil Municipal d'Enfants (CME) avec les Francas de la Dordogne et la collaboration des enseignants et des élus du conseil municipal

29/10 : Repas des aînés au restaurant du golf de Marsac



Septembre 2023 :

15/09 : Inauguration de l'enseigne de l'école « du pré vert » et de l'aire de jeux du stade

17/09 : Journée du Patrimoine

23-24/09 : Fête communale organisée par le comité des fêtes



VOTRE COMMUNE EN IMAGES

Novembre 2023 :

01/11 : Fête des sorcières et citrouilles par le comité des fêtes

06/11 : Remise des écharpes et diplômes aux enfants élus au CME 2023 et 2024

11/11 : Cérémonie avec la FOPAC en présence des enfants du CME.

11/11 : Concert de chansons d'AZNAVOUR avec Jean-François POMEROLE

25/11 : Soirée dansante du club de foot



Décembre 2023 :

Préparation des décorations de Noël par les associations de l'Amicale laïque et d'Agonapied, et les services techniques, réunis autour de Mme COURNIAC, adjointe.

10/12 : Marché de Noël de l'Amicale laïque

18/12 : Atelier bébés lecteurs spécial Noël

19/12 : Noël de la micro-crèche

22/12 : Noël de la cantine et de la garderie



Janvier 2024 :

21/01 : Vœux de la municipalité à la population et remise de la médaille du travail aux agents

14/01 : Exposition Lego et playmobil par les copains de l'école du pré vert





Mars 2024 :

10/03 : Après-midi jeux par Claire COULY et l'amicale laïque

16/03 : Visite de la ferme TESTUT de Malledent pour y découvrir les actions en faveur de la biodiversité (nichoirs à mésanges et chauves souris notamment).

Les bâtiments parés de bleu dans le cadre de mars bleu en soutien à la recherche contre le cancer

19/03 : Cérémonie commémorative avec la FOPAC

Dimanches de mars : Les victoires s'enchaînent pour le club de foot devant un public de plus en plus nombreux.



Février 2024 :
06/02 : Réunion du Conseil Municipal d'Enfants (CME)

11/02 : Distribution de viennoiseries comme chaque premier dimanche du mois par les copains de l'école du pré vert

13/02 : Carnaval des copains de l'école du pré vert



VOTRE COMMUNE EN IMAGES

Avril 2024 :

03/04 : Distribution de chocolats en cantine suite à l'annulation de la chasse aux œuf des copains de l'école du pré vert

06/04 : Soirée théâtre par les copains de l'école du pré vert

09/04 : Réunion du CME en présence de Mme Rose, déléguée départementale de l'Éducation nationale (DDEN)

28/04 : Fêtes des fleurs par le comité des fêtes et Agonapied



17/04 et 24/04 : Journées sportives au stade pour les enfants dans le cadre de la labellisation terre de jeux de la commune avec le passage de la caravane terre de jeux et le multisport tour.





Protection du vallon de Merlande

Notre commune a été informée de la mise en place d'une démarche d'élaboration d'un **cahier d'orientation de gestion du site classé du vallon de Merlande** à l'initiative de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

Une 1^{ère} réunion publique avait été organisée par la DREAL et le bureau d'études menant ce projet le 14 mars 2023 pour expliquer la démarche. Des ateliers participatifs, où les habitants étaient invités à participer en apportant leurs réflexions, ont eu lieu au cours de l'année 2023.

Un **nouvel atelier**, réunissant l'ensemble des propriétaires fonciers du vallon, s'est tenu le 11 décembre au foyer rural.



Les habitants du vallon de Merlande conviés à une réunion

88

C'est le nombre d'**éco gestes** diffusés depuis le début de ce mandat par Mme MARIE, adjointe, tous les 15 jours, sur notre page Facebook. L'occasion de piocher des idées pour agir à son niveau.

Brûlage des végétaux

Brûler ses végétaux est **interdit du 01/03 au 30/09** et soumis à déclaration préalable obligatoire en mairie (3 jours avant minimum) du 01/10 au 28/02.



Vous pouvez les porter en déchetterie ou faire appel à l'entreprise Entretien 24 - 05.53.08.82.10 - qui les collecte sur réservation, de mars à novembre les mardis des semaines paires. Coût 10 € et gratuit pour les personnes de plus de 75 ans ou personnes handicapées.

Lutter contre les dépôts sauvages



Depuis le mois de janvier 2023, le SMD3 a créé un service de **verbalisation** afin de lutter contre le dépôt sauvage des déchets ménagers dans l'espace public.

Ainsi abandonner ses déchets au pied des bornes devient **passible d'une amende** de 151 €.

Merci à toutes et tous pour votre civisme.

Des décors de Noël écoresponsables

Dans un souci d'économie et d'action en faveur de l'environnement, la municipalité a investi cette année dans des **décors réfléchissants**.



Le bourg décoré

Visibles de jour, mais également de nuit grâce aux phares des véhicules, ces décors de **père Noël** et de **famille de**



cerf ont été installés par les services techniques dans le bourg.

L'investissement d'environ 2000€, permet non seulement des économies d'électricité mais respecte également la faune et la flore.

Bilan de l'action « bioalliée »

Le 5 décembre 2023, notre commune accueillait au foyer rural une trentaine de participants pour la **restitution de l'action 2022-2023 « Bioalliée »** financée par le Grand Périgueux, la région Nouvelle Aquitaine, le conseil départemental et le PRSE (Plan Régional Santé Environnement).

Cette action, pilotée par l'association « Pour les enfants du Pays de Beleyme », associe **11 agriculteurs du Grand Périgueux** et vise à se développer.

Pour rappel des nichoirs à mésanges et à chauve souris ont été installés à la ferme de Malledent de La Chapelle Gonaguet et connaissent un fort taux d'occupation.



La réunion de restitution a réuni une trentaine de personnes

Qualité de l'eau potable

Comme chaque semestre, les résultats d'**analyse d'eau** obtenus dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux potables sur notre commune de La Chapelle Gonaguet sont affichés en mairie et diffusés sur notre page Facebook. Ils sont également communicables sur simple demande en mairie.



Le prélèvement effectué le 30 octobre 2023 indique que l'eau d'alimentation est **conforme aux exigences de qualité** en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.





ENVIRONNEMENT

Piste DFCI

Au fil des années, nous avons tous été témoins d'une augmentation inquiétante des **incendies de forêt**, phénomène aggravé par plusieurs facteurs tels que le réchauffement climatique, la sécheresse persistante et la vulnérabilité croissante de nos forêts. La municipalité, consciente de cette menace grandissante, a souhaité engager une action pour assurer la sécurité d'un vallon particulièrement exposé, celui des **7 chevaux**.

Aussi, dans un objectif de prévention, et en collaboration avec la commune limitrophe de Chancelade, nous avons souhaité nous engager dans l'aménagement d'un chemin rural en piste DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies).

Les propriétaires du secteur, invités à une **réunion d'information** le 5 décembre 2023, ont donné leur autorisation pour l'aménagement de la piste en permettant l'élargissement du chemin rural existant. La majorité des propriétaires ont accueilli favorablement ce projet.



Réunion du 5 décembre 2023

Avec l'appui du SMO DFCI (Syndicat mixte ouvert), il est prévu que les travaux soient entrepris d'ici 2025.



Réunion du 17 mai 2024

Une réunion avec les référents communaux feu de forêt (4 personnes sur notre commune) a été organisée en mai.

Des bornes pour collecter le carton

Un nouveau service à la population a été déployé fin décembre afin d'améliorer le tri des déchets. En collaboration avec le Syndicat Départemental des déchets de la Dordogne (SMD3), **quatre bornes à cartons** ont été installées : place de la mairie, rue du plateau, rue des Brunies et route des Genêts, après un travail de nivelage des sites par les services techniques.



4 sites dédiés

Opération broyage



Comme chaque année, la municipalité a permis aux habitants de déposer leurs **sapins de Noël** dans les containers mis en place au hangar technique afin de limiter les passages en déchetterie et revaloriser en broyat ces sapins.

Le broyat a été utilisé prioritairement pour les parterres communaux par les agents des services techniques et le reste est régulièrement mis à la disposition de la population après affichage de cette information aux panneaux présents aux pieds de chaque borne à ordures ménagères.



Les sapins de Noël valorisés



ENTREPRISES

Les Food truck vous régaler

Plusieurs food truck sont présents en soirée sur notre commune et vous régaler. Retrouver les menus sur leurs sites internet et pages Facebook.

➔ Le **mardi** : en toute **sain'plicité** : burgers et tacos.

De 18h à 21h, place de l'école. Commandes : 07.50.62.51.80

➔ Le **jeudi** : le **coin gourmand 24** : plats du sud ouest et spécialités d'Asie.

Dès 18h, place de l'école. Commandes : 06.80.14.15.10.

➔ Le **1er vendredi de chaque mois** : les **crêpes de Kristell** : crêpes et galettes.

De 18h30 à 20h place de la mairie ou parking de l'école (selon météo). Commandes au 06.23.03.38.82





Dépistage visuel et/ou auditif gratuits



Compte tenu de la demande toujours présente des chapelois(es), le camion d'optical center proposant une prestation gratuite de dépistage visuel et / ou auditif revient chaque mois place de la mairie. Prochaine date : le **11 juin 2024**.

RDV à prendre au 07 66 46 06 33.

Merci à ces initiatives citoyennes

Coup de projecteur sur ces habitants qui partagent leur **production potagère** avec les habitants. Ici, la remorque de M. et Mme RAPNOUIL mise à disposition des randonneurs d'octobre rose. D'autres comme M. et Mme AGARD ont proposé du bois de chauffage issu de la coupe de leur noyer. Une marque de générosité qui a touché les habitants impactés par l'inflation, alors un grand merci à eux !



Merci également aux habitants qui ont souhaité doter leur rue d'un **sapin** joliment décoré pour les fêtes ! Les quartiers des Brunies, de la Beaucherie et des Reyssoux se sont ainsi embellis ce Noël au plus grand plaisir des habitants de ces quartiers, alors merci à eux pour cette initiative.

Vous souhaitez que nous mettions en avant une autre de ces initiatives citoyenne ? Contactez-nous.

Programme Amélia 2

Afin d'aider les chapelois dans la **rénovation de leurs logements**, la municipalité s'est engagée aux côtés du Grand Périgueux pour financer certains travaux au titre du programme Amélia2 (travaux lourds, contre le mal logement, travaux énergétique, d'adaptation ou encore de rénovation d'assainissement).

En 5 ans, **15 dossiers de propriétaires occupants** ont été financés pour un montant de 287 555 € de travaux au bénéfice de l'économie locale, **subventionnés, en moyenne, à 68,62 %** par l'ensemble des acteurs (commune, agglomération, ANAH...).



L'année 2024 étant la dernière année de ce programme, n'hésitez pas à contacter le 05.33.12.00.79 ou à envoyer un mail à contact@amelia2.fr pour des informations gratuites et sans engagement sur ce dispositif. Mme MARIE, adjointe, se tient également à votre disposition.

La commune aux couleurs d'Octobre Rose

En fin d'année 2023, la commune s'était habillée de rose dans le cadre d'Octobre Rose avec la **Ligue contre le cancer**, campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Le rose était partout !

Tout d'abord dans les rues grâce à l'investissement des **élus**, Mme COURNIAC, adjointe, aidée de M. BUISSON, conseiller municipal délégué et des **services techniques**, avec les décors du carrefour, du bourg.

Mais aussi grâce à **Sylvie la coach de pilâtes** – qui s'est investie dans la vente d'objets et qui a reversé une partie de ses cotisations—et aux participants du cours du jeudi (18h30 au foyer) habillés de rose eux aussi (*voir partie association—loisirs*).

Également lors de la mobilisation de nos **agents communaux** habillés de rose lors de leurs services en cantine.

Sans oublier la marche rose organisée par **Agonapied**.

Et enfin **dans la mairie** avec les objets en vente au profit de la ligue.

Un très grand merci à toutes et tous pour votre mobilisation et pour les fonds qui ont pu être collectés et reversés en novembre par Mme COURNIAC au siège de la ligue Dordogne.

621.50 €

récoltés pour la lutte contre le cancer





ASSOCIATIONS — LOISIRS

Réunion des associations

Le 29 septembre 2023, les associations chapelaises se sont réunies sur l'invitation de Nadine COURNIAC, adjointe au maire en charge de la vie associative. L'occasion d'évoquer les manifestations passées, le planning des événements à venir mais aussi les besoins en matériel ou autres besoins auxquels la commune pourrait répondre.

Ce **temps d'échanges** a été clôturé par un moment de convivialité afin de **remercier nos associations pour le travail qu'elles fournissent** tout au long de l'année pour faire vivre notre village.



Les associations réunies par la municipalité pour œuvrer ensemble au succès des manifestations à venir

Une journée des associations sera organisée au foyer le samedi 22 juin de 14h à 18h

Nouvelle année des assos

Les membres des associations chapelaises ont fêté la nouvelle année !

L'association **Agonaweb** (cours informatique, ateliers traitement de la photo, ateliers peinture) s'est ainsi réunie le 11 janvier. De même, les membres d'**Agonapied** se sont retrouvés pour déguster une galette des rois.



Agonaweb et Agonapied dégustant la galette

Nouveau : Après-midi jeux de société



A l'initiative de Claire COULY, chapeloise, et avec le soutien de l'amicale laïque, un après midi jeux de société a été organisé pour la 1ère fois au foyer rural le 10 mars puis le 14 mai.

De nouvelles dates vous sont proposées notamment le **18 juin de 14h à 16h dans la salle des aînés**, et aussi sur le second semestre.

N'hésitez pas à apporter vos propres jeux pour partager un bon moment en famille ou entre amis, l'idée étant que cette activité puisse se renouveler régulièrement pour le plaisir des petits et grands.

Le club de football en progression

Après avoir passé plusieurs week-ends à redonner un petit rafraîchissement au terrain et aux locaux, la saison sportive a pu démarrer depuis septembre 2023 pour le club de foot.



L'équipe du RC CG enchaîne les succès !

L'engouement et l'attrait de nouveaux arrivants ont même amené le club à ouvrir une équipe supplémentaire !

Les intempéries de fin d'année ont rendu compliqué la pratique sportive mais **les résultats sont au rendez-vous** : mi-mai l'équipe à 11 est même invaincue et les résultats de l'équipe 8 très prometteurs !

Ce printemps, l'équipe organise aussi un concours de pétanque, ils ont proposé un sympathique et délicieux couscous à la population, et le président a été présent sur les journées du patrimoine.

L'équipe s'est même dotée d'équipements aux couleurs de la commune et elle remercie tous les partenaires économiques qui permettent de faire vivre cette belle aventure.

Vous souhaitez les rejoindre en qualité de joueurs séniors, dirigeant(e) bénévole ou entraîneur ? Contactez les sur racingccg@gmail.com

Les assos aux couleurs d'octobre rose



Sylvie et ses élèves

Merci aux associations sportives chapelaises qui ont joué la carte de la couleur rose en **soutien à l'action de sensibilisation pour le cancer du sein** au mois d'octobre.

Grâce à Sylvie, prof de pilâtes et à Agonapied, **plus de 600€** ont été remis par Nadine COURNIAC, adjointe au Maire, à la ligue contre le cancer en novembre 2023.



Au départ de la balade d'octobre rose



Journées sport pour nos jeunes



Les écoliers choisissant les sports souhaités

Notre commune, labellisée « Terre de jeux 2024 », a sollicité le passage de la **caravane terre de jeux** du Conseil Départemental au printemps 2024.

L'idée : proposer aux **jeunes de 8 à 11 ans** (CE2 à CM2) de découvrir, sur une journée, différentes disciplines olympiques et paralympiques.

Les disciplines étant nombreuses, la municipalité a sollicité nos jeunes chapelais pour voter pour leurs sports préférés. Un vote a été organisé le 12 décembre durant le temps de pause méridienne par les agents des services périscolaires.

Les enfants ont pu s'essayer **gratuitement** aux sports majoritairement choisis le **mercredi 17 Avril 2024** sur le complexe sportif du stade (pré-inscriptions possibles en mairie).



Nos conseillers départementaux et Mme MARIE, adjointe, lors du passage de la caravane terre de jeux

De plus, trois **nouvelles journées multisports** pour les enfants ont été organisées le 2 novembre, le 20 février et le 24 avril en collaboration avec « Sports et Loisirs SLSCP » et les communes voisines.

Ainsi, si le site du gymnase communautaire a été privilégié pour la période hivernale, le stade de La Chapelle Gonaguet a accueilli une autre journée le **24 avril 2024** lors des vacances de printemps.

De nouvelles dates seront proposées alors manifestez-vous d'ores et déjà au 06.85.73.53.12. ou slscp24@gmail.com



Les enfants au stade pour les journées multisports

Vos RDV randonnées

Les chemins de randonnées sont régulièrement entretenus par les services techniques pour le confort des randonneurs.

L'association **Agonapied** vous donne rendez-vous pour découvrir ou redécouvrir des sentiers de randonnées sur la commune ou sur les communes alentours.

Retrouvez le **programme détaillé** en mairie ou sur notre page Facebook (accessible même sans compte Facebook) ou sur panneau Pocket (application disponible sur Android et iOS). Le planning complet (extrait ci-dessous) est également disponible sur demande en mairie.

JUN	Lundi 3 juin	LA CHAPELLE GONAGUET Boucle de 7 Km Départ 8h30 mairie
	Lundi 10 juin	ST CREPIN DE RICHEMONT Boucle de St Crépin 7 Km Départ 8h30 mairie
	Lundi 17 juin	ST JEAN D'ATAUX Boucle de St Jean 7 Km Départ 8h30 mairie
	Lundi 24 juin	LA TOUR BLANCHE Boucle de La Tour Blanche 7 Km Départ 8h30 mairie
	Vendredi 31	GRIGNOLS Boucle de 7 Km Départ 8h30 mairie

N'hésitez pas à les rejoindre.

Contact : Mme LAFAYSSE, présidente: 06.71.05.37.54 ou renee.lafaysse@gmail.com

Six terrains de pétanque au stade

Dans le cadre du **budget participatif 2023**, pour lequel une somme annuelle de 2000€ est proposée pour réaliser des projets émanant de chapelais, un terrain de pétanque au stade a été matérialisé par les services techniques avec des traverses en bois en fin d'année 2023.

Six terrains sont ainsi en accès libre, auxquels s'ajoute un espace libre aux abords des vestiaires du stade.

De quoi ravir les passionnés et les amateurs qui voudraient passer un moment convivial ou participer au concours de pétanque organisé notamment par le club de foot (exemple de date : 25 mai 2024).



Le terrain de pétanque en cours de réalisation en novembre





Pergola - abri jardin : quelle autorisation ?

Vous songez à installer une pergola pour vous procurer un peu d'ombre ? Ou un abri de jardin pour stocker votre matériel ?

La loi considère ces installations comme des annexes extérieures permanente du jardin. Cette qualification vous contraint à demander une **autorisation d'urbanisme** pour l'installer en toute légalité. A défaut, vous vous exposez à une amende et à sa démolition.

Quand la surface de votre projet est supérieure à 5 m² et inférieure ou égale à 20 m², vous devez faire une déclaration préalable de travaux (DP). Au-delà de 20m², vous devrez déposer un permis de construire.

Renseignez-vous en mairie ou sur le site internet service-public.fr



Travaux sur le réseau d'eau potable



Le syndicat Eau Cœur Périgord, responsable des réseaux d'eau potable, a engagé des travaux route de Puy Auriol afin de **renouveler les réseaux vétustes** et positionner de nouvelles conduites sur domaine public.

Les travaux, entrepris au mois de mai, ont impliqué une fermeture de la voie à la circulation et nous remercions vivement les administrés pour leur collaboration.

Financés par le syndicat d'eau, ces travaux ont couté 80 000€ HT.

La commune en a profité pour entreprendre au même niveau des travaux de gestion des eaux pluviales à sa charge.

Travaux d'archivage

Dans le cadre d'un partenariat conclu avec le Centre De Gestion (CDG) de la Dordogne, M. VOYER, archiviste, est venu réaliser une opération **d'archivage des anciens documents de la mairie**.



Les dossiers salle des archives

Ce travail mené sur plusieurs jours en décembre et janvier a été suivi d'une formation pour le personnel administratif et les élus.

La scène du foyer entièrement repeinte



Les services techniques mobilisés

Après les premiers travaux menés l'an passé (peinture des murs de la scène et changement des éclairages), les agents techniques ont également repeint au mois de janvier les **poutres de la scène** du foyer rural pour améliorer le rendu de cet espace.

Le foyer est loué en priorité aux habitants de la commune.

Cheminement route Genêts

Afin de favoriser les **déplacements doux et sécurisés**, des travaux vont être entrepris le long de la route des Genêts **du 15 juin à fin juillet**. L'objectif : relier le bourg - qui sera également sécurisé à termes - mais aussi à l'avenir le projet de voie verte depuis ce tronçon.

Le bureau d'études ESPACES SARL s'est vu confier la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et l'entreprise Eurovia SNPTP a été sélectionnée après appel d'offres pour mener les travaux. Le relevé topographique de la voie a été réalisé en amont par les géomètres d'ALTEO.



Travail avec le bureau d'études pour peaufiner le projet

Durant les travaux, **la circulation sera perturbée** et une déviation mise en place de 8h30 à 17h30 chaque jour ouvré par les routes départementales n^{os} 1 et 109 (route de Mensignac), et par la route départementale 710 dans l'autre sens.

Les horaires ont été définis pour permettre le passage du bus scolaire mais aussi d'une majorité de personnes se rendant au travail.

Les travaux routiers sont évalués à 213 463.80€ HT et les subventions obtenues de l'Etat (DETR), du département mais également du Grand Périgueux s'élèvent à 148 845,50 €.



Réunion de chantier avec l'entreprise retenue



Sécurisation rue de Biras

Consciente des problèmes de vitesse sur la rue de Biras, la municipalité a entrepris des échanges avec la **mairie de Bussac et la communauté de communes Dronne et Belle** - qui dispose de la compétence voirie pour Bussac - afin d'envisager la mise en place d'écluses sur le quartier des Jalajoux commun à ces deux communes.

Les études sont en cours.



M. MOISSAT, M. MERLE Maire de Bussac et le représentant de la communauté de communes

Elargissement de l'accès place de l'église

Suite aux retours favorables de la population dans le cadre de l'enquête menée en fin d'année 2022 concernant la démolition d'une partie de l'ancienne mairie et poste, place de l'église, le **permis de démolir** a été déposé au printemps 2024 par le cabinet d'architecte « Agence WHa ». La décision devrait intervenir d'ici le début d'été.

Cette opération vise à sécuriser l'accès de cet espace et devrait également favoriser la mise en valeur de l'église du bourg.

Les élus intéressés au projet ont sollicité différentes entreprises dans le cadre d'une consultation afin de choisir la mieux disante pour la réalisation des travaux de déconstruction.



Mmes COURNIAC, LACOTTE et M. MOSCAVIT, élus, rencontrant l'architecte en charge du projet

Les travaux pourraient être entrepris sur la fin d'année 2024 - début d'année 2025 après le déplacement de certains réseaux.

Travaux de voirie

Comme chaque année, la municipalité a réalisé pour plus de **70 000 € de travaux** de réfection de voirie en 2023 afin de maintenir un entretien constant de son réseau routier.

Les routes des Reyssoux, la rue du Plateau, du Puy de Merlande, l'impasse de Malledent, les routes de Biras et Blanchou mais aussi la route des Forêts et des Genets ont été traitées grâce à l'intervention de l'entreprise MURET TP. De nouveaux travaux de voirie seront entrepris à la fin du 1er semestre 2024.



Les travaux de voirie 2023 ont été réalisés par Muret TP pour 70 000€

Trois STOP aux Reyssoux



Suite aux échanges avec les habitants du quartier des Reyssoux, trois STOP ont été implantés en septembre à titre expérimental pour réduire la vitesse des automobilistes de plus en plus nombreux à fréquenter cet axe servant souvent de raccourci.

Une **nouvelle réunion pour faire le bilan** du dispositif sera organisée durant la période estivale.



Les travaux de mise en place ont été menés par les services techniques

Nouveaux panneaux

Chaque année, la municipalité renouvelle une partie de ses **panneaux routiers** ou en achète de nouveaux suite à des modifications sur la voirie.

L'entreprise Signalisation 24 a été sollicitée pour des panneaux de limitations de vitesse, la création de Stop aux Reyssoux et un miroir pour le croisement de la RD1/rue du plateau.



Les panneaux renouvelés





Septembre 2024

C'est la date de diffusion de la série en 6 épisodes commandée par France télévision « **Fortune de France** », et dont une scène a été tournée au Prieuré de Merlande le 31 mai 2023 !



Merci aux bénévoles

3 soirs par semaine, les bénévoles de la **bibliothèque** prennent de leur temps pour vous accueillir et vous conseiller à la bibliothèque municipale située au cœur de l'école.

Son accès est gratuit et vous permet de lire de très nombreux livres. N'hésitez pas à franchir la porte de la bibliothèque.



Un très grand merci à eux pour leur dévouement

Ateliers bébés lecteurs 2024

Après un dernier atelier en 2023 sur le thème de Noël (voir partie en images), les bébés lecteurs poursuivent leurs activités.

Une fois par mois, Patricia EYSSARTIER et Coraline BELAIR accueillent avec plaisir les 0/3 ans pour un **moment lecture** à la bibliothèque municipale.



Prochaines dates : 27 mai, 10 et 24 juin ou encore 1^{er} juillet.

Ateliers AMAC

Chaque mardi après-midi, les **peintres amateurs** de l'atelier AMAC se réunissent dans la salle située impasse de la mairie.

Si vous êtes intéressé(e) pour les rejoindre passez un mail à secretariatagonaweb@orange.fr



Les peintres amateurs se réunissent chaque mardi

Devenez acteur du projet de lieu hybride !

Mme LACOTTE et M. CELLIER, conseillers municipaux, associés avec d'autres élus, souhaitent créer un lieu de vie au cœur du village qui permettrait aux habitants de se retrouver.

Ce tiers-lieu, qui trouverait sa place dans l'ancien hangar communal situé place de la mairie, serait notamment composé d'une salle de réunion/conférence ouverte sur un bar, d'une salle pour des ateliers/jeux, d'un coin lecture et d'un espace numérique.

Lieu intergénérationnel, cet espace n'a pas de but lucratif. Des ateliers et des animations thématiques pourraient y voir le jour.

Cette opération chiffrée par l'agence technique départementale (ATD 24) à 230 000€ HT va être présentée devant différentes instances afin de savoir si des subventions peuvent être obtenues.



Une réunion a également eu lieu avec Mme NETELENBOS, chef de service **culturel du département**, Mme LACOTTE, Mrs MOISSAT, CELLIER et FIRMIN, conseillers municipaux, le 18 décembre 2023 afin d'étudier les possibilités d'aménagement de ce futur local.



Les élus travaillent sur le projet de lieu intergénérationnel

Afin de faire vivre ce lieu ouvert à tous, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Vous êtes intéressé(e) pour rejoindre ce projet et/ou en devenir acteurs ? Nous recherchons des personnes susceptibles de porter ce projet avec nous, de le faire vivre.

Remplissez le questionnaire ci-contre et retournez-le en mairie avant le 30 juin 2024.



Avez-vous entendu parler de « café associatif », tiers-lieux ou lieux intergénérationnels ?

L'idée est de créer un lieu de rencontre et de convivialité afin de créer du lien et des échanges entre les habitants, avec une vraie dimension intergénérationnelle.

Ce serait un lieu ouvert à tous, qui permettrait des rencontres différentes, dans lequel chaque habitant serait libre de proposer des animations (expos, concerts, ateliers). Pourquoi pas y créer un coin lecture, un espace de coworking, un espace repas avec terrasse...

Le principe du « café associatif », par exemple, est un café porté par une association. Il serait géré par des bénévoles via un système de permanences. Au début, il ouvrirait quelques fois par semaine. Parce que le modèle de fonctionnement n'est pas encore arrêté et pour que ce lieu ressemble à ceux qui l'occuperont, l'avis de chacun est important. Voilà pourquoi nous vous sollicitons au travers de ce questionnaire.

C'est à vous !

Quel est votre âge ? _____

Que vous inspire ce projet de création de lieu intergénérationnel à La Chapelle Gonaguet ?

- Pas d'intérêt
- Intéressant
- Très intéressant
- Indispensable
- Je veux participer !

Si ce lieu existait aujourd'hui, pensez-vous venir y boire un verre ?

- Oui
- Non

Quels jours et à quels horaires aimeriez-vous trouver le café ouvert ? _____

Vos motivations : pourquoi viendriez-vous au café ? (plusieurs réponses possibles)

- Consommer boissons ou aliments
- Pratiquer une activité
- Rencontrer les autres, discuter, partager
- Participer à des manifestations culturelles
- Passer le temps, ne pas s'ennuyer
- Apporter mon aide, être bénévole



L'ancien hangar sera réhabilité



Suite du questionnaire à retourner en mairie avant le 30/06/2024

Si un tel lieu existait à La Chapelle Gonaguet, qu'aimeriez-vous y trouver ? (plusieurs réponses possibles)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Boire un verre | <input type="checkbox"/> Expositions |
| <input type="checkbox"/> Manger le midi | <input type="checkbox"/> Livres en libre-service |
| <input type="checkbox"/> Plateaux « apéros » | <input type="checkbox"/> Jeux |
| <input type="checkbox"/> Relais d'informations, social et culturel | <input type="checkbox"/> Groupe de parole |
| <input type="checkbox"/> Concert | <input type="checkbox"/> Vente artisanat |
| <input type="checkbox"/> Soirée à thème | <input type="checkbox"/> Autres : (précisez) _____ |
| <input type="checkbox"/> Conte, Lecture publique | |

Souhaiteriez-vous participer dans l'organisation ?

- Oui Non

Si oui : Quel type de participation vous conviendrait ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Participer dès maintenant au projet de création du café | <input type="checkbox"/> Tenir des permanences d'information |
| <input type="checkbox"/> Participer aux travaux d'installation et à l'aménagement | <input type="checkbox"/> Participer à la gestion |
| <input type="checkbox"/> Participer à la vie du café (organisation d'évènements, soirées) | <input type="checkbox"/> Animer un atelier |
| <input type="checkbox"/> Participer à la communication : réseau sociaux, web, etc... | <input type="checkbox"/> Apporter une aide au bar, au service, en cuisine |

Auriez-vous envie de participer à l'aménagement du café ?

- Oui, en faisant des travaux Oui, en faisant de la déco, de l'ameublement Non

Merci d'avoir pris le temps de nous répondre !

Si vous souhaitez participer, laissez-nous vos **noms, prénoms et téléphone** : _____

A très bientôt !

La Mairie de La Chapelle Gonaguet traite les données recueillies pour établir une étude sur les besoins de la population.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25/05/2018 et à la Loi Informatique et Libertés modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ainsi que d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Vous disposez aussi, sous réserve des limitations prévues par les textes, d'un droit à l'effacement, d'un droit d'opposition ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données.

Vous pouvez exercer vos droits sur vos propres données et celles des enfants mineurs dont vous êtes responsable, en remplissant le formulaire dédié auprès de la mairie de La Chapelle Gonaguet ou en

contactant le délégué à la protection des données, aux coordonnées ci-dessous, en précisant, lors de votre demande, le nom de la structure auprès de laquelle vous exercez vos droits : ATD 24, 2 place Hoche, 24000 PERIGUEUX ou dpd.mutualise@atd24.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Pour en savoir plus, un document d'information complet (ou une politique de protection des données personnelles applicable au sein de la collectivité) est à votre disposition en mairie.



Vos titres d'identité

Trouvez un rendez-vous pour demander ou renouveler vos titres d'identité en **quelques clics**.



rendezvouspasseport.ants.gouv.fr

Tranquillité vacances



Vous avez la chance de partir en vacances ? Faites-le en toute sérénité avec l'opération "tranquillité vacances"

grâce à la **mobilisation de la gendarmerie** de St Astier/Neuvic.

Des rondes peuvent être mises en place gratuitement sur inscription.

Infos : <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

Agora, l'appli à télécharger

Le Ministère du Renouveau démocratique a lancé Agora, une application pour **consulter les français**. Elle permettra aux citoyens de donner leur avis et de poser des questions aux membres du Gouvernement.

Agora



L'objectif est de mieux associer les français aux grandes décisions les concernant, en faisant émerger leurs choix et leurs attentes pour la mise en place des politiques publiques.

16 ans, l'âge du recensement



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Obligations légales de débroussaillage

Suite aux incendies majeurs connus au cours des dernières années et afin de réduire les départs de feux et la vulnérabilité des habitants, les obligations légales de débroussaillage (OLD) pour les particuliers sont renforcées par des textes de lois.



Il est rappelé que vous avez l'obligation de débroussailler le terrain autour de votre habitation et de le maintenir en état débroussaillé s'il est situé à moins de 200 m d'un bois ou d'une forêt.

Cette opération doit être réalisée **autour de votre habitation sur une profondeur de 50 mètres**. Le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privé), le débroussaillage doit être fait autour de votre habitation sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

L'amende en cas de non-respect d'une OLD est aggravée, passant de 30 à 50 € maximum par mètre carré non débroussaillé. Par ailleurs, le décret précise que l'autorisation de pénétrer sur son fonds par le propriétaire, et le cas échéant par l'occupant du fonds voisin lorsqu'il n'est pas le propriétaire, est réputée donnée pour 3 ans. Le décret prévoit que l'auteur de l'autorisation peut la retirer. Dans ce cas, les obligations qui s'étendent à son fonds sont mises à sa charge.

“ En débroussaillant autour de mon habitation, je crée une zone de sécurité où le feu ne trouvera pas de combustible pour se propager ”



Si le fait que vous n'avez pas débroussaillé a permis la propagation d'un incendie qui a détruit le bien d'autrui, vous pouvez être condamné à une peine allant jusqu'à 1 an de prison et 15 000€ d'amende. S'il s'agit de votre logement, votre assureur peut appliquer une franchise supplémentaire d'un montant maximum de 5 000 €.

Les textes prévoient également l'interdiction de fumer dans tous les bois et forêts et jusqu'à une distance de 200 mètres de ceux-ci, pendant la période à risque d'incendie définie par arrêté préfectoral.

Plus d'informations sur le sujet ou comment débroussailler sur :
feux-foret.gouv.fr

Chaque jeune français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation de recensement qu'il doit présenter lors de certaines démarches (bac...).

Vous devez faire votre **recensement citoyen** à compter de votre 16^{ème} anniversaire et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit, en mairie. Il convient de venir avec sa carte nationale d'identité ou son passeport valide et le livret de famille à jour.



ÉTAT CIVIL



Naissances

Yao BINTHA DUBOIS, 12/04/2023
 Léon MAZEAU, 12/11/2023
 Coleen IMBERT, 14/01/2024
 Ana MBALIA, 20/02/2024
 Roméo DELAGE, 14/03/2024

Décès

Solange LE MAO, 07/10/2023
 Jean-Claude VALBOUSQUET, 22/10/2023
 Jean-Pierre MOREAU, 22/12/2023

Michel BRUGIERE, 10/01/2024
 Pierre PRIVAT, 25/01/2024

Seules les informations ayant fait l'objet d'un accord écrit des familles sont diffusées.

Alice LAVAUD, 1^{ère} centenaire



Il y a 100 ans, le 1er avril 1924, Alice LAVAUD naissait au lieu-dit les Landes à la Chapelle-Gonaguet sans savoir que 100 ans plus tard elle serait la première centenaire de la commune !

Véritable force de la nature, Alice a eu des moments difficiles dans sa vie qu'elle a toujours surmonté. Il y a eu aussi plein de moments heureux et simples comme son

mariage avec un enfant de la commune, André Lavaud. Alice a tenu l'épicerie du village durant de nombreuses années, prenant la suite de ses parents.

Le 1er avril, Alice fêtait donc toute coquette et sourire aux lèvres, son anniversaire en famille. Une famille de 3 enfants, 5 petits-enfants et 9 arrière petits-enfants. Elle vit toujours à son domicile, aidée par des intervenants et sa famille.

C'est donc avec beaucoup de joie et d'admiration que Monsieur MOISSAT, Maire, et Madame MARIE, adjointe au maire, ont remis à Alice un bouquet de 100 fleurs à l'occasion de son anniversaire en partageant avec elle cette histoire d'une vie aussi riche que passionnante.

Hommage à Isabelle GISBERT

Le 19 octobre 2023, nous apprenions avec tristesse le décès d'Isabelle GISBERT BASCOULERGUE qui avait travaillé en qualité d'agent contractuel à notre agence postale durant plusieurs années, avant de tomber malade.

Au cours des années passées à La Chapelle Gonaguet, elle a accompli sa mission avec professionnalisme et un profond sens du service public.



Elle a lutté courageusement depuis de longues années contre le mal qui l'a emporté. En dépit des épreuves endurées, elle gardait cette force et cette volonté qui la caractérisait. Sa maladie avait été découverte en octobre. Depuis, à chaque campagne d'octobre rose, nous avons une pensée particulière pour elle. Son départ, en plein mois d'octobre rose, retentit comme un nouveau coup du sort.

Isabelle laisse un profond vide dans nos cœurs et nos esprits et nous habitera au cours des éditions à venir. Nous réadressons nos sincères condoléances à la famille.

À VOS AGENDAS !



Mai
24

Mai

- 8 : Cérémonie commémorative - FOPAC
- 14 : Après-midi jeux de société - Amicale laïque
- 25 : Concours de pétanque - Club de foot RC CG
- 26 : Vente de viennoiseries - Copains du Pré Vert
- 27 : Ateliers bébés lecteurs - Bénévoles bibliothèque
- 28 : Réunion frelons et distribution de pièges

Juin
24

Juin

- 1^{er} : Loto - Les copains de l'école du Pré Vert
- 9 : Élections européennes
- 10 : Ateliers bébés lecteurs - Bénévoles bibliothèque
- 11 : Dépistage visuel et/ou auditif gratuit
- 16 : Vente de viennoiseries—Copains du Pré Vert
- 18 : Après-midi jeux de société - Amicale laïque
- 22 : Journée des associations
- 24 : Ateliers bébés lecteurs - Bénévoles bibliothèque
- 30 : Rando équestre, pédestre, VTT - Horsescapade

Juil.
24

Juillet

- 1^{er} : Ateliers bébés lecteurs - Bénévoles bibliothèque
- 6 : Fête des Vacances - Comité des fêtes
- 12 au 14 : Ball trap des chasseurs - LCG Sud

Août
24

Août

- 3 : Fête de l'Été - Comité des fêtes

Sept.
24

Septembre

- 15 : Foulées de Lorine—Dans les foulées de Lorine
- 17 : Après-midi jeux de société - Amicale laïque
- 21 & 22 : Fête du village - Comité des fêtes

Oct.
24

Octobre

- 15 : Après-midi jeux de société - Amicale laïque

Nov.
24

Novembre

- 1^{er} : Fête des citrouilles - Comité des fêtes
- 11 : Cérémonie Commémorative - FOPAC

Déc.
24

Décembre

- 8 : Marché de Noël - Amicale laïque